

ENTENTE CANADO-ALBERTAINE SUR LE PETROLE

Importante hausse de l'indice des prix à prévoir

OTTAWA (d'après PC) — L'entente conclue entre les gouvernements fédéral et albertain sur les prix du pétrole va ajouter .3 pour 100 à l'indice des prix à la consommation cette année, 1.8 pour 100 en 1982 et 3.6 pour 100 par année de 1983 à 1986.

Ce calcul est basé sur une méthode empirique pour déterminer les conséquences des hausses des prix du pétrole sur l'inflation. Le procédé veut que pour chaque dollar d'augmentation du prix du baril de pétrole, l'indice des prix à la consommation augmente de .4 pour 100.

M. Bill Jarvis, économiste de la firme d'Ottawa Informetrica, a prévenu que l'exactitude varie avec les changements des prix.

Ainsi, la hausse entière n'est pas ressentie immédiatement par l'indice des prix à la consommation, mais seulement au moment où l'économie se ressent de l'effet des prix.

En vertu de l'accord, les prix du pétrole vont augmenter de \$2.50 le baril le 1er octobre. Mais une partie de cette augmentation, soit \$1.85, est déjà en vigueur. A la consommation, cette hausse se traduira par une augmentation de seulement 0,5 cent le litre puisqu'il faudra soustraire les surtaxes imposées en raison des coupures de production du pétrole albertain.

En 1982, les augmentations vont atteindre \$4.50. De 1983 à 1986, elles seront de \$8 par année.

Le calcul ne tient pas compte du fait que les prix du pétrole auraient augmenté, bien que d'une façon moins prononcée, même si aucune entente n'avait été conclue.



Les auteurs de l'entente canado-albertaine, qui fera passer le prix du gallon d'essence aux environs de \$4 en 1986, posent pour la postérité. Ce sont, dans l'ordre habituel, le ministre fédéral de l'Énergie Marc Lalonde, le premier ministre albertain Peter Lougheed, le premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau et le ministre albertain de l'Énergie Merv Leitch.

Le prix mondial pourrait modifier les hausses

OTTAWA (PC) — La conjoncture internationale pourrait modifier les hausses du prix du pétrole convenues hier par Ottawa et l'Alberta.

Les augmentations prévues du prix du brut canadien sont en effet rattachées au prix international du pétrole.

Donc, si pour une raison quelconque, le prix international n'augmentait pas aussi rapidement que prévu, le calendrier des hausses accepté par MM. Trudeau et Lougheed pourrait être retardé ou même interrompu.

En vertu de l'entente signée, le prix de la plupart du pétrole canadien — dit conventionnel — n'excèdera pas 75 pour 100 du prix moyen du pétrole importé.

L'accord prévoit en outre une formule complexe pour déterminer le prix du pétrole provenant des sables bitumineux et de sources nouvellement découvertes, mais ce prix ne pourra excéder 85 pour 100 du prix international.

Avant l'entrée en vigueur d'une nouvelle hausse de prix du pétrole conventionnel, l'accord prévoit que le prix du brut canadien sera comparé à celui de l'importé reçu à Montréal sur une période de trois mois.

A l'heure actuelle, le Canada importe son pétrole d'Arabie saoudite et du Venezuela et paye environ \$43 le baril alors que le brut canadien se vend \$18.75.

Ensuite, on vérifiera si la hausse prévue peut entrer en vigueur sans excéder la limite des 75 pour 100. Si tel est le cas, la hausse sera réduite jusqu'à concurrence de 75 pour 100 du prix international.

Le prix du brut canadien serait alors ajusté sur une base mensuelle jusqu'à ce qu'on atteigne le niveau de la hausse initialement prévue.

Le gaz naturel reste plus avantageux pour les consommateurs

par Steve KERSTETTER

OTTAWA (PC) — Même si le prix du gaz naturel fera plus que doubler d'ici cinq ans, les consommateurs de ce type d'énergie connaîtront un meilleur sort que ceux qui se chauffent au mazout.

L'entente sur le prix des produits pétroliers conclue hier par le gouvernement fédéral et l'Alberta maintiendra le prix du gaz naturel environ aux deux tiers de celui du mazout tout en permettant de financer la construction de nouveaux embranchements de gazoduc.

L'accord pourrait en outre favoriser les exportations de gaz naturel vers les États-Unis qui totalisent présentement la moitié des quotas autorisés par Ottawa.

En vertu de l'entente, le prix intérieur du gaz naturel augmentera de 25 cents les mille pieds cubes à tous les six mois, à compter du 1er février.

Ainsi, le prix actuel à Toronto de \$3.20 les mille pieds cubes sera porté graduellement à \$7.35 d'ici la fin de 1986.

L'accord prévoit également un mécanisme permettant à l'Alberta de promouvoir une utilisation plus étendue du gaz naturel dans l'Est du pays en couvrant une partie des frais pour l'acheminer dans ces nouvelles régions.

L'Alberta versera au gouvernement fédéral 30 pour 100 du prix du "nouveau gaz" vendu sur le marché intérieur qu'Ottawa utilisera comme dépenses de capitaux pour étendre le réseau de distribution. Aucune partie de ces sommes d'argent ne servira à réduire les prix.

Ce programme d'encouragements s'inscrit dans le désir d'Ottawa de convertir au gaz naturel les foyers canadiens qui utilisent le mazout ou l'électricité produite par des centrales thermiques et devrait assurer de nouveaux débouchés au gaz albertain.

Taxe supprimée

Par ailleurs, Ottawa a accepté de supprimer, à compter du 1er octobre, sa taxe d'accise sur les exportations de gaz albertain aux États-Unis en plus de donner le feu vert à l'exportation de toute quantité de gaz qui dépasse les besoins canadiens.

Cette concession ne met pas fin à la contestation devant les tribunaux, l'Alberta voulant savoir à quoi s'en tenir quand l'entente viendra à échéance en 1986.

On s'attend à ce que la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, les deux autres provinces productrices, concluent des ententes similaires.

Le prix actuel du gaz naturel exporté aux États-Unis est de \$4.95 US les mille pieds cubes. En juillet, les exportations ont totalisé 43.4 milliards de pieds cubes.

La question des prix était le principal obstacle à la hausse des exportations mais on ne pouvait affirmer clairement hier comment l'accord affectera les augmentations de prix du gaz exporté.

Le prix d'exportation actuel comprend la taxe d'accise fédérale de 30 cents les mille pieds cubes.

OFFRES SPÉCIALES
 Produits *Maxi* de MAX FACTOR

 MASCARA 24 HEURES "MAXI-LASH" Choix de couleurs. Prix courant Woolco, chac.: 3 ⁹⁹ Prix spécial Woolco, chac., au choix: 2⁹⁹	 VERNIS À ONGLES "MAXI-WEAR" Choix de couleurs. Prix courant Woolco, chac.: 2 ⁹⁹ Prix spécial Woolco, chac., au choix: 2²⁵	 BÂTONS DE ROUGE À LEVRES "MAXI-MOIST" Choix de couleurs. Prix courant Woolco, chac.: 3 ⁹⁹ Prix spécial Woolco, chac., au choix: 2⁹⁹
--	--	--

Prix en vigueur jusqu'au samedi 5 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks en solde. À la boutique des produits cosmétiques Woolco, nous avons tout pour rendre hommage à votre féminité.

boiteau lumineux

Embellit la lumière

A

B

Les lampes nostalgiques d'antan...
 Qui n'a pas désiré un jour posséder l'une de ces lampes suspendues, qu'une robe de soie avec pourtour de frange habille, car elles sont si simples et si belles. BOITEAU LUMINAIRE vous les offre à prix spécial. Ampoule en sus.

A- 182782 SPECIAL \$ 39⁹⁵	B- 121103 SPECIAL \$ 45⁹⁵
--	--

1295 ouest, boul. Charest, Québec, tél.: 683-2271
 Les Galeries Chagnon, Lévis, tél.: 837-5135

ENTENTE CANADO-ALBERTAINE SUR LE PETROLE

Lévesque satisfait

par J.-Jacques SAMSON
Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, voit dans l'accord entre Ottawa et l'Alberta sur le prix du pétrole, une retombée directe de l'échec électoral subi par les libéraux fédéraux dans les élections complémentaires de Spadina et Joliette, le 17 août.
Le gouvernement central aurait été amené à faire preuve de plus de souplesse en raison du mécontentement de la population manifesté à cette occasion.
"Ça prouve qu'on peut arriver à un accord quand on négocie de bonne foi et qu'on cesse de faire de l'unilatéralisme buté", a commenté M. Lévesque, ce matin, à son entrée au Conseil des ministres. "Pour ce qui est des résultats, tout ce qu'on peut espérer, c'est que du côté du dollar, des taux d'intérêt ou quoi que ce soit, que ça va aider au plus sacrant à soulager les gens", a ajouté M. Lévesque.
Les premiers ministres des provinces attribuaient à l'incertitude sur le prix du pétrole la majorité des maux économiques qui affligent actuellement le Canada et ils avaient réclamé lors de leur dernière conférence à Victoria, en août, un règlement au plus tôt entre Ottawa et l'Alberta.
Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a aussi exprimé sa satisfaction qu'un accord soit intervenu mais il a refusé d'élaborer sur les conséquences pour les consommateurs québécois. "Je n'ai pas fini mes calculs", a répondu M. Landry. Le ministre a enfin rappelé que la po-

sition du gouvernement du Québec était une marche progressive vers le prix international du pétrole.
Plusieurs ministres se chargeront sûrement, au cours des prochaines heures et des prochains jours, d'analyser toutes les répercussions sur le portefeuille des Québécois. Le ministre des Finances du Québec y verra entre autres une source de revenus appréciable puisqu'il empoche une taxe de 20 pour 100 à la pompe sur le prix du pétrole.
Cette entente aura sûrement aussi des effets dans le dossier constitutionnel. À la veille du jugement de la Cour suprême, quant à la détermination de la puissance d'Alberta face au gouvernement central et à la position des provinces sur la propriété des ressources naturelles sur leur territoire.
Pour sa part, William Davis de l'Ontario s'est dit "très encouragé" de l'entente conclue et a déclaré que le premier ministre Trudeau devrait rapidement convoquer une conférence des premiers ministres afin de traiter des autres problèmes économiques du pays.
M. Davis a dit ne pas connaître encore l'impact de l'accord sur les consommateurs ontariens quand ils feront le plein d'essence ou acquitteront leur facture de mazout.
En avril dernier, le gouvernement progressiste-conservateur de M. Davis avait décidé de fixer au pourcentage sa taxe sur le gallon d'essence de sorte que ses revenus croissent à chaque nouvelle augmentation.



M. John CROSBIE: "Tout cela n'a pas aidé le consommateur..."

Crosbie accuse les libéraux de trahison

PORTUGAL COVE, Terre-Neuve (d'après PC et UPC) — L'entente sur les prix pétroliers entre le gouvernement fédéral et l'Alberta est un manquement grossier aux engagements électoraux du gouvernement Trudeau, a déclaré hier l'ancien ministre des Finances, M. John Crosbie.
Il a déclaré au cours d'une interview que cette entente venait après vingt mois d'agitation qui a causé des dommages incalculables à l'économie canadienne.
L'entente sera plus onéreuse pour le consommateur canadien que celle que les progressistes-conservateurs proposaient en décembre 1979, a déclaré M. Crosbie, qui fut membre du

gouvernement Clark.
Il a ajouté que les vingt mois d'agitation avaient aussi tendu les relations fédérales-provinciales et retardé le début de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Il a accusé le pouvoir central d'avoir atteint les sommets de la trahison et du cynisme politiques.
Rappelons que dans son budget déposé le 11 décembre 1979 et qui a provoqué la chute du gouvernement Clark, le ministre des Finances John Crosbie avait annoncé une augmentation de 18 cents de la taxe d'accise sur le gallon d'essence, qui entrerait en vigueur immédiatement.
Selon la proposition des conservateurs, le prix des produits pétroliers

au Canada devait atteindre 75 pour 100 du prix international en 1983 et 85 pour 100 en 1984.
Le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, a refusé de dire, hier, qui des conservateurs ou des libéraux proposaient l'entente la plus avantageuse pour le consommateur canadien.
M. Crosbie a dit que personne ne sortait gagnant de l'entente mais que les Canadiens avaient subi de lourdes pertes durant la négociation.
Blâmant les libéraux d'avoir pris 20 mois pour s'entendre avec l'Alberta, M. Crosbie a dit que le pouvoir central devait maintenant s'occuper de la juridiction sur les richesses offshore.
A Toronto, le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. John Bulloch, a déclaré que cet accord pourrait finalement se traduire par une réduction des taux d'intérêt.

Le monde des affaires connaît maintenant les règles du jeu

MONTREAL (d'après PC) — "Cet accord qui tardait depuis longtemps fera disparaître l'incertitude" entourant l'industrie des hydrocarbures, a indiqué hier M. Roy Howard, porte-parole de la Banque Royale.
A la suite de l'entente intervenue

entre Ottawa et l'Alberta sur une nouvelle structure des prix du pétrole et du gaz naturel, la principale banque de charte du pays ne souhaite cependant pas donner plus de détails avant d'avoir étudié de près le contenu de l'accord.
D'une manière générale, le premier vice-président de la Banque Royale, M. Jack Stabback, a affirmé au téléphone depuis Calgary que l'entente était "importante pour tout le pays".
Selon lui, elle devrait renforcer le dollar dont la faiblesse était justement due au défaut des deux gouvernements d'arriver à un accord sur la fiscalité pétrolière.
L'accord, a-t-il conclu, "redonne confiance à l'industrie, les exploitants connaissant maintenant les règles du jeu" et permet d'espérer un regain des activités de prospection.

A Toronto, le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. John Bulloch, a déclaré que cet accord pourrait finalement se traduire par une réduction des taux d'intérêt.

Facteur de stabilisation

L'entente aura un facteur de stabilisateur sur les marchés financiers et donnera à la Banque du Canada plus de moyens pour réduire les taux d'intérêt, croit M. Bulloch dont l'association compte 62.000 membres.
De plus, cet accord contribuera à raffermir le dollar canadien sur les marchés interbancaires, ce qui pourrait attirer au pays de nouveaux investisseurs.
Chez Shell Canada, un porte-parole de la compagnie, M. Jacques Viau, s'est dit très encouragé par l'entente.
Selon lui, l'entente, du fait qu'elle porte sur une durée de cinq ans, fournit "des règles du jeu claires pour tous les investisseurs".

Shell Canada est très satisfaite de la prochaine structure des prix du gaz et du pétrole extrait des sables bitumineux, a précisé M. Viau, "quoiqu'il reste encore à se retrouver dans les détails concernant les redevances" à verser aux deux gouvernements. La compagnie espère que son "enthousiasme" initial va se confirmer à ce sujet.

Shells exploite des gisements d'hydrocarbures en Alberta surtout et un peu en Saskatchewan.

Autre son de cloche

C'est cependant un son de cloche différent qu'a fait entendre, hier, un analyste de Wall Street qui a déclaré que l'accord pétrolier nuira à l'industrie pétrolière plutôt que de l'aider.
Selon M. Bruce Lazier, de Paine Webber Mitchell Hutchins, s'il est encourageant que M. Trudeau soit revenu au sens des réalités, l'industrie est encore "violée".
M. Lazier dit que la réduction de 43 à 37 pour 100 de la part de l'industrie, malgré des revenus accrus, peut rendre irréversible l'exode des derricks vers les Etats-Unis.
M. Lazier trouve que la nouvelle échelle de prix est bonne pour les gouvernements fédéral et provincial et non pour l'industrie. Elle prolonge la politique fédérale de l'énergie de M. Trudeau, elle déprécie les compagnies américaines au Canada et elle permet ensuite à des acheteurs canadiens de les acquérir à rabais.
Parlant des ennus de M. Clark, dont le gouvernement a été renversé par suite de l'augmentation de 18 cents de la taxe d'accise sur le gallon d'essence, M. Lazier a dit: "Il aurait dû le savoir: n'augmentez jamais le prix de l'essence, seulement le prix du brut, et laissez le consommateur blâmer le raffineur."

MONTRE GRATUITE

CHAQUE FOIS QUE VOUS TOTALISEZ \$100 DE FACTURES POUR LE RETOUR A L'ECOLE CHEZ

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



SUPERBE MONTRE QUARTZ **CARDINAL**

Modèle unisexe, avec 5 fonctions d'affichage: secondes, minutes, heure, jour et date. Faites plaisir à vos jeunes en leur offrant cette jolie montre GRATUITEMENT.



A- PARKAS POUR FILLETES

Modèle réversible, un côté toile sur envers caoutchouté. Pratique capuchon, fermoir pleine longueur sur devant. Grandeur fillette et garçonnet 4 à 6X, 7 à 14. Royal, marine, olive.

RABAIS RETOUR A L'ECOLE **25%**

B- PARKAS POUR GARÇONS

Modèle tel qu'illustré. Toile sur envers caoutchouté. Fermoir pleine longueur. Marine, olive. Grs: 8 à 18.

REG.: \$16 **\$12**

C- IMPERS POUR FILLETES ET ADOLESCENTES

Plusieurs modèles au choix dont un illustré. Gabardine, coton et nylon. Grs: fillette 7 à 14. Adolescente 8 à 14.

REG.: JUSQU'A \$73 **\$25**

MANTEAUX POUR FILLETES

2 modèles au choix. Tissu molleton 70% laine 30% nylon ou gabardine piquée coton et nylon. Capuchon détachable. Vin, rose wood, camel, mulberry. Grs: 7 à 14.

SPECIAL RETOUR A L'ECOLE

\$65



COUPE-VENT POUR GARÇONS

Plusieurs modèles au choix dont un illustré. Choix de couleurs et tissus. Grs: 8 à 18.

VALEURS JUSQU'A \$40 **\$20**



JOLI PULL-OVER POUR FILLETES

Confection soignée 100% acrylique bouclé. Mauve, jaune, vieux rose, bleu. Col roulé ou encolure ronde. 8 à 14.

SPECIAL RETOUR A L'ECOLE **\$12**



JUPES POUR FILLETES

Jupes de toutes sortes en plaid ou polyester et laine. Gris, brun, rouge. 7 à 14.

VALEURS JUSQU'A \$22 **\$18**

VENTE DE FERMETURE
à la boutique
Charles Giguère
de Plaza Laval seulement

2750, chemin Ste-Foy (au sous-sol)

50% DE REDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

BOUTIQUE Plan mise de côté 30 jours

Charles Giguère
CONFECTION POUR HOMMES
PLAZA LAVAL SEULEMENT
2750, chemin Sainte-Foy (au sous-sol) 653-6243

Déclaration surprise de Peckford

T.-N. partagerait la gestion de son pétrole

par Ed WALTERS

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — A la condition d'obtenir la part des revenus qu'elle demande, Terre-Neuve est prête à partager avec Ottawa la gestion de son pétrole offshore, a déclaré hier soir à la radio le premier ministre, M. Brian Peckford.

Cette déclaration s'écarte de la prétention antérieure de M. Peckford que Terre-Neuve devait avoir propriété totale des gisements offshore et compétence exclusive sur eux.

"Evidemment, dans une fédération il n'y a pas de désaccord sur le principe du partage — et des responsabilités et des profits — partie essentielle de la mise en valeur des richesses", a dit M. Peckford dans un discours de 30 minutes radiotélévisé dans toute la province.

M. Peckford a déclaré que son allocation était préliminaire aux négociations avec Ottawa sur le pétrole offshore inexploité. L'avenir économique de Terre-Neuve en dépend.

Il a déclaré que si l'on ne parvenait pas à une entente avant la date limite fixée par le premier ministre, M. Trudeau, il pourrait s'ensuivre toute une série d'"amères batailles judiciaires qui pourraient retarder sensiblement l'exploitation de cette richesse précieuse".

M. Peckford a dit que Terre-Neuve voulait le même partage de revenus que l'Alberta avait avant l'entente d'hier entre Ottawa et cette province

sur une nouvelle formule.

Il a rappelé que M. Trudeau, lors d'une visite à Saint-Jean en mai, avait indiqué que le pouvoir central consentirait à mettre de côté la question de la propriété offshore pour négocier une entente.

"Cette entente serait négociée sur la base d'une gestion conjointe et un partage des revenus entre les deux gouvernements comme si elles (les richesses naturelles) étaient sur terre", a dit M. Peckford.

"Le premier ministre a déclaré que le partage de la richesse provenant des gisements offshore serait le même que celui que l'Alberta avait obtenu pour ses richesses en pétrole et en gaz."

Terre-Neuve et le gouvernement fédéral ont entamé des négociations en septembre. Si l'on n'a pas conclu d'entente en février, la question sera soumise à la Cour suprême du Canada.

L'enjeu est le revenu qui pro-

viendra des gisements d'Hibernia qui, selon M. Peckford, contiennent 1,8 milliard de barils de pétrole et deux trillions de pieds cubes de gaz naturel.

En vertu du projet terre-neuvien, la province retirerait \$36 milliards d'Hibernia durant la vie commerciale de ces gisements et le gouvernement fédéral \$12 milliards, principalement par l'impôt sur le revenu. Une proposition fédérale antérieure n'accordait que \$11 milliards à Terre-Neuve.

Rapport sur les accords fiscaux: les provinces approuvent avec réserve

(D'après PC) — Des leaders provinciaux ont approuvé avec réserve le rapport pressant Ottawa de maintenir son actuelle contribution aux programmes à frais partagés et aux paiements de péréquation mais, la recommandation du rapport de mettre fin aux frais supplémentaires dans le secteur de la santé a soulevé des commentaires engagés de la part des milieux médicaux.

Les médecins sont prêts à utiliser la force ("une flexion des muscles") si le lobbying ne réussit pas à empêcher le gouvernement de donner suite à la recommandation du rapport d'éliminer les frais supplémentaires, a soutenu le président de l'Association médicale de l'Ontario.

Le Dr Lionel Reese a déclaré lundi, que les médecins ont l'intention de s'adonner à du lobbying contre la recommandation et si cela échoue, une "action industrielle" suivra probablement.

Le Dr Reese a ajouté que les recommandations ne surprennent pas les médecins qui sont prêts à combattre contre tout geste contraire à la liberté qu'ils ont dans la plupart des provinces, de réclamer aux patients plus que les montants prévus par les régimes d'assurance-maladie.

Le ministre de la Santé de l'Ontario, M. Dennis Timbrell, a déclaré que la province aussi s'oppose à une loi mettant fin aux frais supplémentaires.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a déclaré que le rapport du groupe constitue un reflet de sa position affichée en mai lorsqu'il s'est présenté à l'une des audiences tenues à travers le pays.

Il a cependant des réserves concernant la séparation des financements de l'enseignement post-secondaire et de la santé.

Au Manitoba, le ministre des Finances, M. Brian Ransom, s'est dit enchanté par le rapport mais inquiet des suites que lui donnera le gouvernement.

Il a ajouté que le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, ira probablement de l'avant dans sa proposition de coupure.

"Mais je crois que ce sera plus difficile pour lui de faire à la lumière du rapport" a ajouté M. Ransom.

Des ministres du gouvernement de l'Alberta se sont aussi dit enchantés par les recommandations mais appréhendent les intentions du fédéral.

"C'est difficile de juger quel poids le ministre des Finances donnera à ce rapport" a déclaré le trésorier de l'Alberta, M. Lou Hyndman.

D'autre part, des étudiants de collège et d'université préparent des manifestations dans les grandes villes du pays au cours des prochains mois, pour protester contre d'éventuelles tentatives du gouvernement fédéral pour réduire son aide à l'enseignement postsecondaire.



Selon M. Paul Heron ROBINSON, le gouvernement Reagan n'est pas "tellement diplomate..."

L'ambassadeur US se plaint de la politique énergétique

OTTAWA (PC) — Pour le nouvel ambassadeur américain à Ottawa, la politique énergétique canadienne représente la "plus grande difficulté" des relations entre les deux pays, au point de menacer de les compromettre.

Dans une interview, hier, M. Paul Heron Robinson s'est plaint du fait que le Canada ait "changé les règles du jeu" pour les vieilles sociétés pétrolières américaines de prospection.

M. Robinson, qui est âgé de 51 ans, n'est arrivé à Ottawa que depuis un mois. Il a reconnu que le gouvernement Reagan n'était pas "tellement diplomate dans certains domaines" et que son style comme ambassadeur allait probablement

refléter ce fait.

M. Robinson a émis des opinions sur d'autres sujets, comme celles-ci:

Défense

— Le Canada devrait augmenter de façon considérable son budget de la défense.

— Il s'occupe personnellement de supprimer, à Washington, les obstacles à la construction du gazoduc du Nord.

— Les Etats-Unis sont intéressés aux problèmes d'environnement qui touchent les deux pays, mais il reste encore à préciser la politique américaine.

— MM. Reagan et Trudeau s'entendent bien, même si leurs philosophies politiques sont totalement différentes.

M. Robinson, qui est un républicain conservateur, ne prévoit lui-même aucune difficulté à s'entendre avec le gouvernement libéral du Canada.


Revenant sur la question énergétique, M. Robinson a dit que le programme d'augmentation de la propriété canadienne des entreprises "s'éloignait de la façon traditionnelle d'agir entre les deux pays".

Pour lui, l'Agence de l'examen des investissements étrangers est "l'enfant difforme" de la politique énergétique canadienne.

laliberté 10 JOURS SEULEMENT

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Pour dames **24⁹⁰**




Pour hommes **26⁹⁰**

SOULIERS SPORT POUR DAMES ET POUR HOMMES

Imitation Wallebees. Couleurs beige ou brun. Pointures 5 à 10 pour dames et 7 à 12 pour hommes.

Prix régulier Laliberté 34.99

Pour les Sportifs!..



Espadrilles de marques Scats, Cougar, Sparx

Pointures 5 à 10 femme, 7 à 12 homme.

Prix Laliberté jusqu'à 19.99 **SPECIAL 10⁹⁰**

LOT DE SOULIERS POUR ENFANTS

Prix Laliberté jusqu'à 21.99 **SPECIAL 14⁹⁰**

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



Nouvelle vague masculine!..

La marinière prend la vedette cet automne. C'est chaud, c'est confortable et tellement pratique. Modèle tel qu'illustré avec capuchon. Glissière à la longueur, 2 poches en biais au devant et 1 poche sur la manche gauche. Tissu marine 70% laine, 30% nylon avec doublure 100% acétate. Motifs marins de couleur rouge. Grs: TP,P.M.G.

PRIX SPECIAL \$59

LALIBERTE:

Pour accompagner la marinière, rien de mieux que ce joli chandail basque à rayures horizontales. Tissu acrylique lavable et facile d'entretien. Rayures de couleur en marine et blanc ou bourgogne et blanc. Boutons sur l'épaule gauche. Grs: P.M.G.

PRIX SPECIAL 15⁹⁹

LALIBERTE:

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUEMENT ACCEPTÉES

J. B. Laliberté, C.P. 1846, Terminus postal, Québec
G1K 7L8 - Tél.: 525-4841

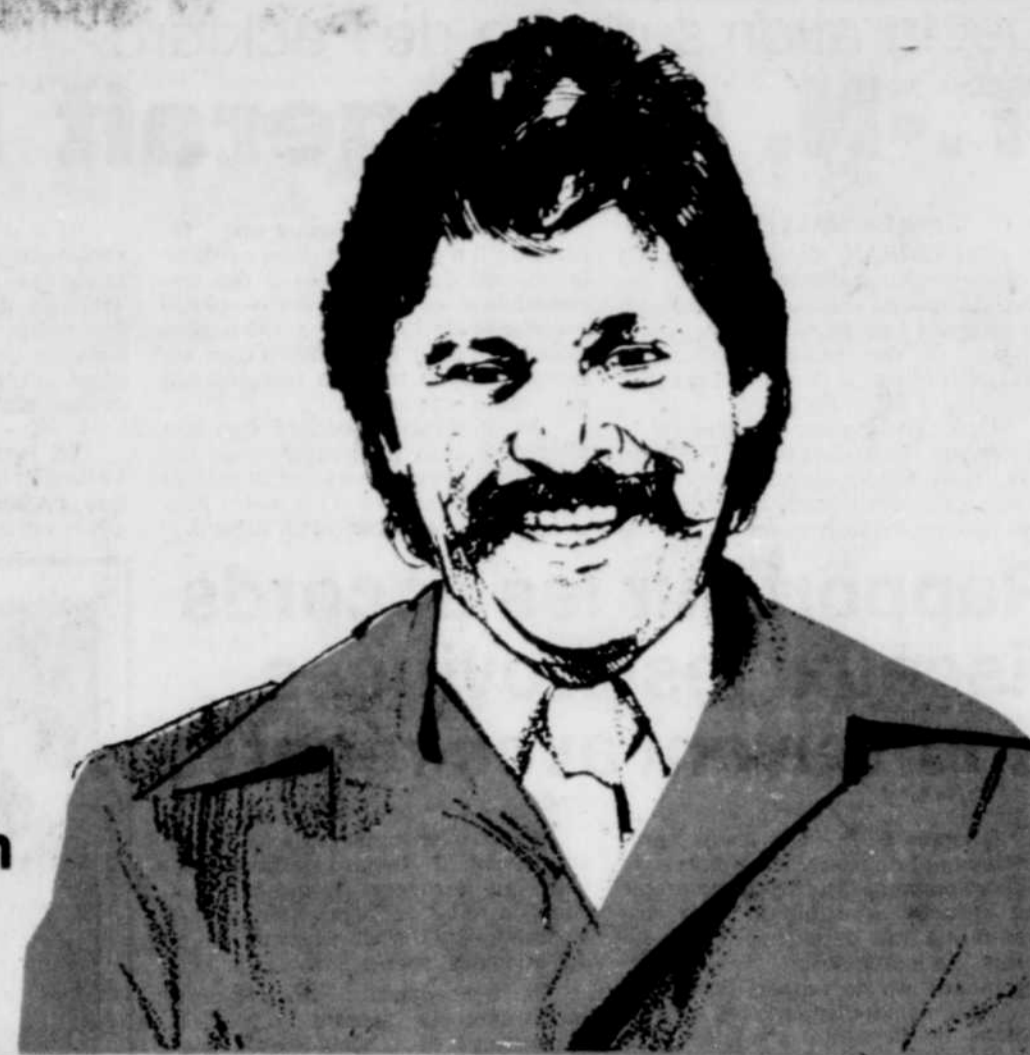


Votre maître épicier vous offre un éventail de produits à bas prix!

Conscient que l'exercice physique va de pair avec la saine alimentation, Métro-Richelieu Inc. est fier d'appuyer le Marathon international de Montréal



Le Marathon international de Montréal



"DIND-O-JUS"
badigeonnées, surgelées
Canada, Catégorie "A",
FLAMINGO
moins de 12 livres

1.18
lb

JEUNES DINDONS
surgelés
Canada, Catégorie "A"
moins de 12 livres

1.08
lb

CÉLÉRI PASCAL
Gr. 24
Produit du Québec
Cat. Canada no 1

.29
ch



SAUCISSES FUMÉES
MARQUE MAISON
paquet de 1 livre

1.38

ÉPAULE DE PORC
fumé, genre Picnic
MARQUE MAISON
5-7 livres

1.18
lb

RAISIN ROUGE TOKAY
Produit de la Californie
Cat. Canada no 1

.79
lb

JAMBON MIGNON
désossé, prêt-à-manger
2-3 livres

2.68
lb

CRETONS EN VRAC
MARQUE MAISON

1.98
lb

SAUCISSON DE SALAMI
tout boeuf
MARQUE MAISON
300 g

1.88

SIMILI POULET OU SAUCISSON DE BOLOGNE
tranché
TAILLEFER

1.88
375 g

NECTARINES
Gr. 64-70
Produit de la Californie

.49
lb

PRUNES ROUGES CASSELMAN
4 x 5
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1

.55
lb

SAUCISSON DE BOLOGNE
régulier ou citré
Morceau 2 lb et plus

1.18
lb

PAIN DE VIANDE DE PORC
morceau ou tranché
MARQUE MAISON

1.98
lb

SAUCISSES PORC/BOEUF
surgelées
BOEUF MÉRITÉ

1.38
lb

JAMBON CUIT
TAILLEFER

1.68
175 g

LAITUE ICEBERG
Gr. 18
Produit du Québec
Cat. Canada no 1

.49
ch

PIMENT VERT
Gros format
Produit du Canada

.35
lb

FILETS DE MORUE
surgelés

2.18
lb

BOEUF FUME PASTRAMI
morceau ou tranché
MARQUE MAISON

4.78
lb

BACON SANS COUENNE
tranché
TAILLEFER

2.28
500 g

TÊTE FROMAGÉE
TAILLEFER

1.48
300 g

KIWI
Gr. 39-42
Produit de la Nouvelle-Zélande

2.99

POIRES BARTLETT
Gr. 135
Produit des États-Unis
Cat. Canada de Fantaisie

.49
lb

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 31 août. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.

On connaît not' monde!

QUEBEC-METROPOLITAIN
977, RUE CARTIER, QUEBEC
1790, TRINITE, QUEBEC
1530, 1^{re} AV., LAC-ST-CHARLES

BOUL. DE LA CAPITALE, SORTIE SEIGNEURIALE, BEAUPORT
310, DE L'EGLISE
NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES
850, ST-JEAN, QUEBEC
963, AV. MAINGUY, STE-FOY

982, ROUTE LAGUEUX, ST-ETIENNE
1600, 4^e AVENUE, LIMOILOU
107, ABBE-PIERRE, ANC.-LORETTE
58, ST-LOUIS, LEVIS
56, RUE RUEL
BEAUPORT, CTE MONTMORENCY

9749, BOUL. STE-ANNE
STE-ANNE-DE-BEAUPRE
PORTNEUF
149, DU COLLEGE, PONT-ROUGE
118, ST-PIERRE, ST-RAYMOND
185, PRINCIPALE, LA PERADE

539, RUE PRINCIPALE
ST-MARC-DES-CARRIERES
CLERMONT
94, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT

CAFÉ INSTANTANÉ
AVEC CHICORÉE
ENCORE NESTLÉ
bocal 8 oz

4.39

POUDING EN COUPE
saveurs variées
DEL MONTE
paquet 4 btes 5 oz

1.28

BOISSONS GAZEUSES
COCA-COLA OU
SPRITE
bouteilles consignées

6/750 ml

2.28

CORNICHONS
TRANCHÉS SUCRÉS
MARINADES SUCRÉES
CORNICHONS À
L'ANETH
HABITANT
bocal 500 ml

1.28

CROISSANTS
REFRIGÉRÉS
PILLSBURY
rouleau de 235 g

.65

NETTOYEUR À VITRES
WINDEX
rechange 900 ml

1.18

CRISTAUX DE SAVEUR
orange
TANG
4 env. 92 g

1.58 2/79

MAÏS À GRAINS
ENTIERS
Canada de
fantaisie
NIBLETS
bte 7 oz

PÂTES ALIMENTAIRES

macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
LANCIA

boîte 500 g

2/1.00

SAUCE RÉGULIÈRE
BRAVO
cont. 14 oz

.59

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
blanc, assorti ou
avec motifs
SCOTTOWELS
paquet 2 rouleaux

1.28

EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
LAVO
cont. 128 oz

.98

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
CRÉ MEX
paquet 1 lb

2/1.00



GÂTEAUX
surgelés
banane bte de 19 oz
chocolat bte de 19 oz
marbré bte de 19 oz
vanille bte de 18 oz
McCAIN

1.79

SOUPE AUX TOMATES
condensée
CAMPBELL
bte 10 oz

4/1.00

CAFÉ MOULU
mouture à toutes fins
CHASE & SANBORN
sac 1 lb

2.28

ALIMENTS SURGELÉS

JUS DE RAISIN
CONCENTRÉ
WELCH'S
Contenant de
12 oz

1.19

TARTE AUX PACANES

MRS SMITH

Boîte de 21 oz

2.79

PAIN À L'AIL
PIAZZA
TOMASSO

Sac de 7 1/2 oz

.99

BÂTONNETS
D'AIGLEFIN
BLUE
WATER

Boîte de 14 oz

2.79

GAUFRES ASSORTIES

AUNT
JEMIMA

Boîte de 10 oz

.95

DINERS CHINOIS

chow mein — côte porc

côte de porc

poulet à l'ananas

WONG WING

Boîte de 12 oz

1.49

BOISSON
saveur de pommes, raisins,
orange, punch aux fruits,
fraises

ALLEN'S

cont. 48 oz

.75

MOUTARDE

PRÉPARÉE

SCHWARTZ

bocal 16 oz

.69

CAFÉ INSTANTANÉ

DÉCAFÉINÉ

NESCAFÉ

bocal 227 g

5.69

GÂTEAUX

ASSORTIS

STUART

bte 6's

1.59

JUS

orange sucré ou

pampelmousse

non sucré

KRAFT

cont. 32 oz

1.09

CONFITURE PURE

fraises ou

framboises

TRADITION

bocal 500 ml

1.89

BISCUITS

panier à biscuits

Lunchtime

Party Pak

DARE

paquet 900 g

2.99

EAU MINÉRALE

PERRIER

paquet 4 bouteilles

de 12 oz

1.99

NOURRITURE POUR

CHIENS

saveur de boeuf

MARQUE

MAISON

bte 25 oz

2/.89

DÉTERSIF EN

POUDRE

ALL

bte 3 litres

3.49

NETTOYEUR DE

TOILETTE

ASS.

SANI FLUSH

cont. 12 oz

1.09

MENU SPÉCIAL

POUR CHATS

fruits de mer, viande,

mélange du chef,

campagnard

PUSS N BOOTS

bte 1 kg

1.59

TAMPONS À

RÉCURER

S O S

bte 10s

.69

au samedi 5 septembre 1981 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands.



YAMASKA
R.R. 40, NICOLET
LOTBINIERE
2e RUE, DESCHAILLONS
122, BOUL. LAURIER, LAURIER-STATION

RIVIERE-DU-LOUP
ÎLE VERTE
400, RUE LAFONTAINE
240, RUE THIBEAULT, MATANE

308, ROULEAU, RIMOUSKI
374, BOUL. STE-ANNE
STE-ANNE-DES-MONTS

BEAUCE
1.000, 127e RUE, ST-GEORGES-EST
760, BOUL. VACHON, STE-MARIE
305, 22e RUE OUEST, ST-GEORGES

697, RUE THIBEAU
CAP-DE-LA-MADELEINE

Allégeance inchangée des placiers du Colisée

Par Jean-Charles GRENIER

L'Alliance des travailleurs du Québec demeure la centrale représentant les placiers du Colisée de Québec en dépit des démarches entreprises par la CSN et certains syndiqués pour modifier cette allégeance. Une décision du juge Robert Au-

clair, du Tribunal du travail, vient en effet, d'accueillir l'appel de l'Alliance des travailleurs du Québec qui a contesté une décision du commissaire du Travail Robert Caron. Celui-ci avait accepté une demande en changement de nom du syndicat des placiers du Colisée à l'automne 1980. Le commissaire Robert Caron

avait accepté que le nom du regroupement des placiers du Colisée soit changé de l'Union des employés des centres récréatifs du Québec en celui de Syndicat des employés du Colisée de Québec (CSN) avec comme siège social le 155 est, du boulevard Charest à Québec.

Affiliation

Mais le juge Robert Auclair vient de renverser cette décision en précisant notamment dans ses motifs que cette demande de changement de nom en était plutôt une de changement d'affiliation syndicale. Et comme un contrat de travail était alors en vigueur, soit depuis le 6 septembre 1978, un tel maillage peut engendrer des poursuites pé-

nales. Ce que n'a pas écarté, hier, lors d'une entrevue téléphonique, Jean-J. Côté, conseiller technique de l'Alliance des travailleurs du Québec.

Toutefois, en rendant sa décision, le juge Robert Auclair reconnaît que les syndiqués, au nombre d'une trentaine, voulant s'affilier à la CSN, ne sont pas porteurs de tous les péchés de la terre, dans le contexte de rivalité syndicale prévalant au sein des placiers du Colisée de Québec depuis nombre d'années comme en font foi les multiples recours devant les tribunaux.

Néanmoins, il conclut ainsi la liste de ses observations dans son jugement: "Il reste toutefois que cette démarche en vue d'un changement de dénomination équivaut dans le présent cas à une démarche pour une

affiliation, ce qui est contraire à l'article 73 du code du travail".

Négociation

Fort de ce succès acquis par l'arsenal des procédures déployées depuis plus de quatre ans, l'Alliance des travailleurs du Québec et l'Union des employés des centres récréatifs du Québec entendent bien, selon le conseiller technique Jean-J. Côté, renouveler un contrat de travail en cours de conciliation afin de conclure une entente d'ici peu.

Le contrat de travail, qu'ils avaient conclu en septembre 1978, n'a pu être appliqué en vertu de procédures et d'une décision de la cour supérieure en suspendant l'application. Cette dernière décision est tou-

jours sujette à un examen de la cour d'appel. De plus, une grève légale est venue s'ajouter à ces recours judiciaires.

C'est ainsi que les placiers, dont quelque 75 sont couverts par l'accréditation de l'Alliance des travailleurs du Québec, n'ont pas travaillé au Colisée depuis quatre ans environ.

Si la ronde judiciaire s'apaisait et si l'Alliance en venait à une entente sur un contrat collectif de travail, ces quelque 75 employés pourraient reprendre bientôt le travail.

Ce travail assure en moyenne un revenu supplémentaire annuel de quelque \$3,000 à ces employés à temps partiel en plus d'un... droit d'entrée aux matchs des Remparts ou, encore plus, des Nordiques.

Premier groupe de manutentionnaires de grain en grève

THUNDER BAY (PC) — Des manutentionnaires de grain (une soixantaine) se sont présentés hier au silo de la Cargill Grain Co., troquant la "boîte à lunch" pour des pancartes, et ont commencé ce qui pourrait devenir une grève totale dans le plus important port céréalier du Canada.

M. Frank Mazur, principal négociateur du syndicat des manutentionnaires, a déclaré que c'était délibérément que le syndicat avait choisi cette compagnie pour amorcer la lutte contre six compagnies en vue du renouvellement de la convention collective.

"Nous pensons que ce sera moins nocif pour l'économie canadienne tout en n'affectant pas trop les fermiers non plus", a-t-il dit.

Les opérations sont au ralenti à la Cargill à la suite d'un incendie qui a causé d'importants dégâts, il y a deux mois. Et même quand il fonctionnait à pleine capacité, il ne traitait que cinq pour 100 environ des céréales transitant par le lac Supérieur.

Peu d'impact

Un porte-parole de la compagnie, M. Richard Dawson, a confirmé que cette action syndicale aura peu d'impact sur le mouvement des céréales.

"Comme nos opérations sont limitées, la perturbation du service est très peu affectée", a-t-il reconnu.

M. Mazur a expliqué que le syndicat est très sensible aux répercussions économiques qu'entraînerait la grève générale de ses 1,600 membres du moment où les pronostics indiquent une année d'exportations records de céréales et une très grande récolte.

Les syndiqués sont sans contrat de travail depuis le 31 janvier et ont le droit légal de faire la grève depuis vendredi.

Don de \$1,000 pour voir et parler à Lyon

WINNIPEG (PC) — Moyennant un don de \$1,000 au Parti progressiste-conservateur, les membres d'un nouveau cercle pourront rencontrer régulièrement le premier ministre, M. Sterling Lyon, et les membres de son cabinet.

Les organisateurs du Keystone Club, qui compte déjà 170 membres, disent qu'il a été formé pour garnir la caisse électorale du Parti conservateur en vue des prochaines élections.

Le cercle est dirigé par le courtier en assurances J. Derek Riley et l'ancien premier ministre conservateur, M. Duff Roblin. Son mandat, exposé dans des lettres aux membres éventuels, consiste à fournir des fonds et des conseils au parti provincial.

En retour, on offre aux membres l'occasion de "rencontrer régulièrement le premier ministre et le cabinet".

M. Howard Pawley, chef de l'opposition néo-démocrate, s'est déclaré hier indigné de cette idée.

"Je ne puis y croire, a-t-il dit dans une interview. C'est une forme de trafic d'influence. C'est de l'élitisme de la pire sorte.

"Le gouvernement est censé être accessible à tous. Et les voilà qui offrent l'accès au premier ministre si l'on a assez d'argent. C'est outrageant".

Les organisateurs du cercle répondent qu'il ne s'agit que de recueillir des fonds sans élitisme ni exclusivité.

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre cahier "Retour des classes" publié le lundi 31 août dans Le Soleil.

En page 11, les vestons sport pour hommes sont faits de 65% polyester/35% laine et non 55% polyester/45% laine tel qu'indiqué.

Nous nous excusons des inconvenients que cette erreur aurait pu causer à notre clientèle.

Towers

café

Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédite.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 18 septembre 1981

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:



Université de Montréal
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

S 81.09.02

Congélateur Brentwood avec isolant en mousse, fait au Canada

A.-C. Ce congélateur isolé en mousse de polyuréthane vous permettra de congeler tous vos aliments farovis. 2 voyants lumineux pour assurer une protection maximale. Verrou de sécurité. Couverture "Tex-top" en acier durable. Offert en blanc. Couleur amande en quantité limitée seulement. Pièces main-d'oeuvre et service garantis 1 an. Compresseur et étanchéité du système garantis 5 ans.

A. 11,72 pi. cubes.
Capacité: 410 lb.
35 1/2 x 23 1/2 x 44 1/4 po. chac.:

329⁹⁸

B. 14,98 pi. cubes.
Capacité: 524 lb.
35 1/2 x 28 1/2 x 44 1/4 po. chac.:

354⁹⁸

C. 7,02 pi. cubes.
Capacité: 246 lb.
35 1/2 x 23 1/2 x 29 1/2 po. chac.:

289⁹⁸

Amande: \$10 en sus

Prix en vigueur jusqu'au samedi 5 septembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

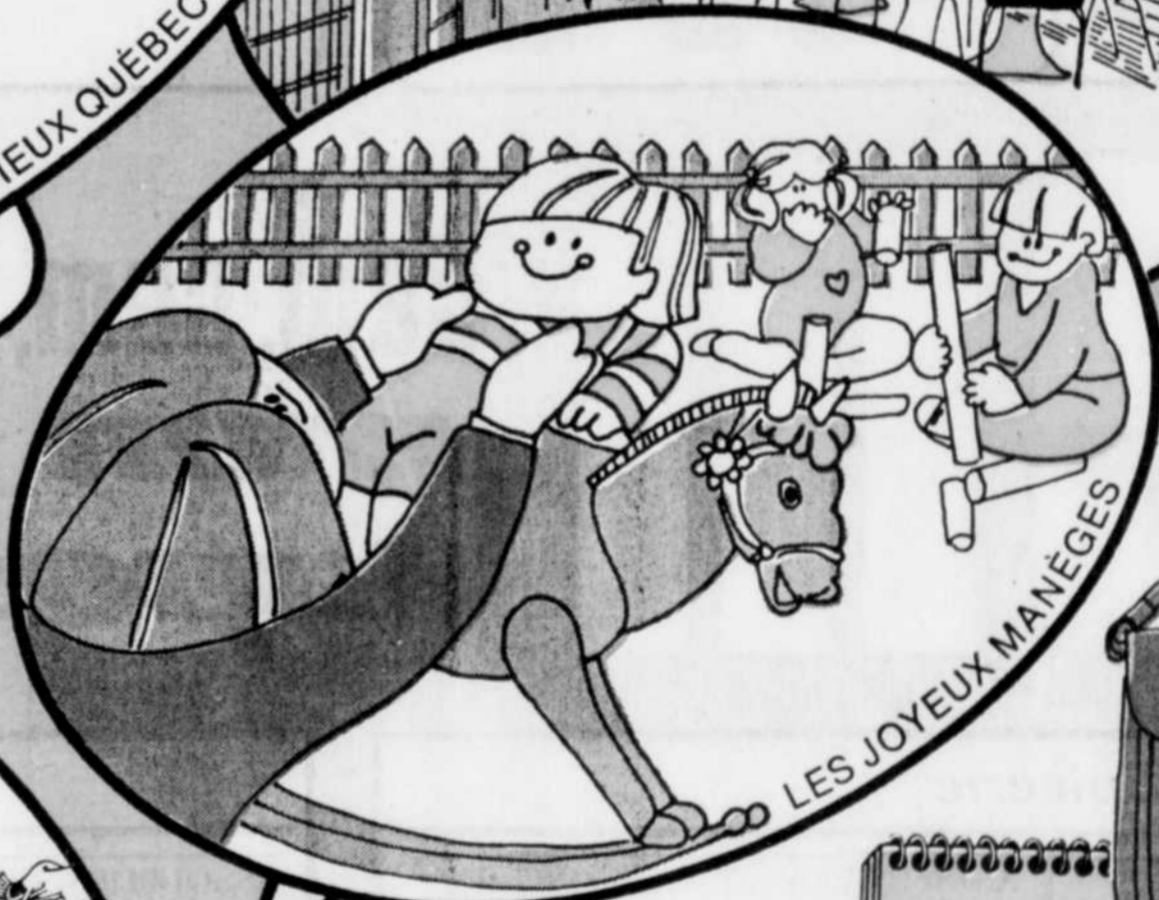
POURQUOI TOUT LE MONDE EST LÀ?

PARCE QU'À PLACE LAURIER,
ON SE SENT CHEZ NOUS PARTOUT!



RUE DU VIEUX QUÉBEC

VILLAGE NORMAND



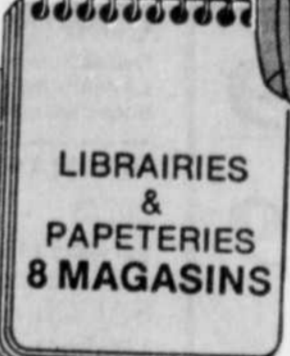
LES JOYEUX MANÈGES



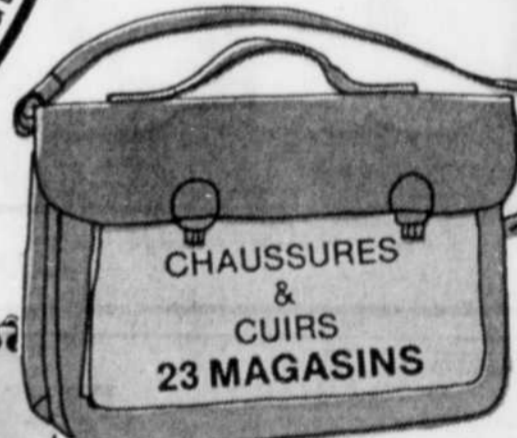
LES PROMOTIONS



VÊTEMENTS
POUR
ENFANTS
12 MAGASINS



LIBRAIRIES
&
PAPETERIES
8 MAGASINS



CHAUSSURES
&
CUIRS
23 MAGASINS



SPORTS
11 MAGASINS

LE RETOUR À L'ÉCOLE



TOUT LE MONDE
EST LÀ

PLACE LAURIER TOUT LE MONDE EST LÀ!





KETCHUP AUX TOMATES
ST-CASTIN
bouteille 32 oz

1 19 4/99



SOUPE AUX TOMATES
HEINZ
boîte 10 oz



JAMBON FESSE CUITE
découennée, dégraissée, prête à manger
SODOR

RAISINS ROUGES
variété Tokay
fruits des États-Unis
Canada #1

portion de la croupe **1 18** la livre
quart **1 38** la livre
morceau ou tranche du centre **1 98** la livre

.78 la livre

BIFTECK DE SURLONGE

boeuf Canada
catégorie «A»

2 88 la livre

PATATES FRITES

régulières
ST-CASTIN
sac 3 1/2 lb

1 39

CAFÉ INSTANTANÉ

MAXWELL
HOUSE
bocal 10 oz

4 99

ROULÉS AUX OEUFS
(egg rolls)
BILOPAGE
boîte 6

1 38

MAÏS SUR ÉPIS
légumes du Québec
Canada #1

12/98

PÂTE EN CROÛTE
boeuf ou pizza
BILOPAGE
300 g

1 38

RUTABAGAS LAVÉS
légumes du Québec
Canada #1
la livre

.15

PÂTES ALIMENTAIRES

macaroni coupe
spaghetti
spaghettini
CATELLI
pqt 500 g

.69

YOGOURT

SILHOUETTE
nature ou
fruits asst.
DELISLE
pot 500 g

.79

SAUCISSON DE BOLOGNE
au morceau
ST-CASTIN

1 08 la livre

RADIS ROUGES
légumes du Québec
cello contenant 16 oz
chaque

.48

SIMILI-POULET
ST-CASTIN

1 38 la livre

POIRES BARTLETT
fruits de l'Ontario
Canada de fantaisie
panier de 4 pintes

3 69

GEM

**Gem, Gem, Gem
mon p'tit
Supermarché**

Épicerie

BISCUITS SODA

PREMIUM PLUS
bte 200 g 18 sachets

.79

TART-O-BEC
VACHON
sucre/fraines bte 6

.99

LANGUES DE PORC
dans le vinaigre
LABONTE
bocal 205 g

2.59

EAU MINÉRALE

MONTCLAIR
carton 6 bouteilles 200 ml

1.79

SOUPE
poulet & nouilles/
nouilles en rondelles
LIPTON bte 2 env.

.69

CÉRÉALES

Raisin Crisp
KELLOGG
bte 350 g

1.59

PÂTES DE TOMATES

HUNT
bte 5 1/2 oz

2/.89

POULET DÉOSSÉ

avec bouillon
NOTRE-DAME
bocal 900 g

5.29

MOUTARDE PRÉPARÉE

SCHWARTZ
bocal 16 oz

.69

MARGARINE MOLLE

PARKAY
maxi boî 1 lb

.99

CONFITURES

fraines/framboises
LA MAISONNÉE
bocal 500 ml

1.69

FROMAGE TRANCHÉ

singles
KRAFT
pqt 500 g 16 tranches

2.39

SAUCE À SPAGHETTI

à la viande
CATELLI
bte 14 oz

.99

VINAIGRE BLANC

HEINZ
cont. 80 oz

1.59

BISCUITS

WAGON WHEELS
pqt 350 g

1.09

TABLETTES DE CHOCOLAT

sauveurs asst.
CADBURY
cello 4 barres

1.19

SAVON DE TOILETTE

couleurs asst. LUX
format personnel
pqt 3 barres

1.19

LINGES TOUT USAGE

roses ou bleus
CHIFFON J
bte 10

1.39

COUCHES PAMPERS

de jour/super absorbantes
pqt 30 pqt 24

3.69

NOURRITURE SÈCHE

pour chiens
GAINES MEAL
sac 8 kilos

7.59

DÉTERSIF EN POUDRE

BOLD
bte 6 litres

3.79

Épicerie

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS

BOUNCE
bte 40 feuilles

2.99

CRAYONS ASSORTIS

BIC
pqt de 4

1.09

Produits surgelés

BÂTONNETS AIGLEFIN

BLUE WATER
14 oz

2.69



Plus de \$46,000 en prix à gagner

BEAUCÉ

rue Principale
Scott Junction
St-Esprit

BELLECHASSE

110, rue Principale
St-Lazare
Armagh
Cité Bellechasse

CHARLEVOIX

296, Royale
St-Thé-des-Caps
St-Urbain
Route 138
St-Fidèle

38, rue Lapointe

Clermont
103, rue Principale
Pointe-au-Pic

385, St-Laurent

St-Germain
144, St-Jean-Baptiste
Barré St-Paul
Les Escourmiers

DORCHESTER

1531, rue Principale
St-Malachie

190, Anger

218, de la Fabrique
Jonquière

451, 3ième Rue

Ville La Basie
154A, route 138
St-Paul-du-Nord

LOTBINIERE

1113, ave Demers
St-Agapit
Ste-Agathe

MONTMORENCY

10572, ave Royale
Ste-Anne-de-Beaupré
7790, avenue Royale
Château-Richer

MEGANTIC

189, rue Principale
St-Jacques-de-Leeds

NICOLET

1280, Des Hirondelles
Gentilly

PORTNEUF

131, rue Notre-Dame
Donnacoma
St-Ubalde

365, rue Tessier
St-Casimir
857, Principale
St-Marc-des-Carrières

QUEBEC

2915, boul. Père Lelievre
81, avenue Lamontagne

581, 3ième Rue
585, boul. Charest ouest
348, rue Caron

1595, de la Canardière
305, rue du Pont
153, 2ième Rue
1097, rue St-Jean
1296, 3ième Avenue
1011, ave Bourlamaque
2601, rue Mauffais
97, rue Wolfe
Levis

QUEBEC BANLIEUE NORD

415, 47ième Rue est
421, 80ième Rue ouest
Charlesbourg

1079, ave Lamontagne
491, boul. Pie XII
Val-Bélair

1298, rue Main
Orsainville
80, Georges Muir
N-D-des-Laurentides

QUEBEC BANLIEUE SUD

10, boul. de la Paix
St-Henri-de-Levis

496, rue St-Augustin
Breakville

BAS DU FLEUVE

Cap-St-Ignace
St-Pamphile

5, rue Price
Mont-Joli
Ste-Hélène

Cité Kamouraska
91, 3ième Avenue
L'Islet-Ville

52, 3ième Avenue
Montmagny
L'Islet-Village

63, Chemin Fraserville
Rivière-du-Loup
Sully

Cité Témiscouata
Ste-Floève
Cité Matapédia

23, rue Principale
Berthier-sur-Mer
5, rue St-Pierre ouest
Val-Brillant
565, Commerciale
N-D-du-Lac
Rue St-François-Xavier
Grande-Vallee
716, boul. St-Germain ouest
Rimouski